

PROCÈS-VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTAIN DU 8 SEPTEMBRE 2026

Présent(e)s Marie-Odile MAINGUET, Sophie COSTE, Armelle BIDAULT, Valérie MULKOWSKI, Hélène ECOIFFIER, Pauline MATTEONI, Nicolas BALDOIN, Olivier BLANC, Thibaut RACLE, Jérôme RUISSEAU.

Absent(e)s ou excusé(e)s : Jacques BOLOT donne pouvoir à Hélène ECOIFFIER.

Secrétaire de séance : Valérie MULKOWSKI,

Convocation : 2 septembre 2026

Lieu et horaire : 20h00 – Mairie de Montain

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 29 juillet
2. Suivi travaux logement école
3. DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) : Suivi du schéma communal
4. Commissions communales

➤ Informations diverses

Cartes jeunes
Repas communal
Catastrophes naturelles

- CR commissions intercommunales et compte rendu CCBHS (Communauté de Communes Bresse Haute Seille)
- CR syndicats intercommunaux

➤ Questions diverses

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 29 juillet 2026

Approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2. Suivi travaux logement école

Prévision : démolition des deux piliers de la cour de l'école le vendredi 25/09 à 17h30.

Quatre personnes sont d'ores et déjà inscrites.

Un nombre de six intervenants sera suffisant.

Le retour concernant les appels d'offre devrait nous être communiqué prochainement.

3. DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) : Suivi du schéma communal

Pour assurer la couverture totale du village au regard des normes certains point sont à améliorer :

- Poteau incendie vers la gare :

Trop près de l'Ephad.

Un nouveau poteau incendie sera implanté à bonne distance, sur la commune de Lavigny.

Le dossier est en cours et pris en charge par la commune de Lavigny.

- Côté départementale au niveau de l'ancien hangar SNCF -sous radar- :

Nécessité d'implanter un nouveau poteau.

- Vers le garage automobile de Montain :

Le poteau doit être changé afin d'augmenter le débit d'eau.

- La réserve d'incendie située vers le terrain d'aventure :

Celle-ci doit être de 60m³.

A date, l'eau contenue n'est pas suffisante (constaté 35m³).

La réserve doit être étanchéifiée.

De plus, une aire d'aspiration doit être aménagée afin d'accueillir les camions du SDIS.

Somme toute, les choses suivent leur cours en bonne conformité.

4. Commissions communales

Commission passée :

Commission finance du 1^{er} septembre 2026 :

Présentation du fonctionnement du budget communal.

Le budget est un outil de pilotage pour une commune. L'outil mis en place nous permet d'analyser ultérieurement et de façon prospective le budget. Cet outil permet d'optimiser les engagements financiers.

Commissions à venir :

. Fleurissement :

La commission Fleurissement se tiendra le **jeudi 22 octobre 2026 à 17h30** afin de réfléchir au fleurissement 2027.

. Vie sociale :

La Fruitière à idées, le Foyer rural et la commune sont prêts à l'organisation du Marché Gourmand. Un référent général ainsi que la mise en place d'un budget prévisionnel seront les bienvenus lors de la prochaine organisation.

L'atelier Vitrail, initialement proposé en août, est reporté à fin octobre (dernière semaine des vacances scolaires)

. Voirie-sécurité :

Elle se déroulera le **lundi 21 septembre à 20h00**. Les Montinois peuvent s'y inscrire.

. Développement Durable :

Elle se déroulera le **mardi 29 septembre à 20h00**. Les Montinois peuvent s'y inscrire.

. Communication :

Elle s'est mise en place depuis le début du mandat selon une fréquence mensuelle.

5. Commissions Communautaires :

. Commission Développement Durable :

Informations sur le diagnostic « Energie » du Plan de Paysage, longue discussion sur le bois énergie qui a suscité de nombreux échanges.

Deux groupes de travail vont être créés un sur le bois énergie et l'autre sur les plantes invasives, présentation du dispositif « Re des mares » porté par la Fédération de Chasse.

. Commission développement économique :

Faible participation pour cette première réunion.

Domaines d'intervention du Développement Économique :

- Création, aménagement et gestion des zones d'activité (9 zones).
- Politique locale du commerce
- Soutien au développement économique du territoire
- Gestion de l'immobilier à vocation industrielle et artisanale
- Soutien à l'économie sociale et solidaire
- Aménagement numérique
- Création/soutien à la réalisation des maisons de santé

Plan d'action 2026-2032 :

Structurer, attirer, accompagner et optimiser pour renforcer durablement la dynamique économique du territoire.

Pour info : salon des entreprises locales aura lieu le 26 septembre à Domblans.

. Commission urbanisme :

Présentation du PLUI. Volonté de renforcer la présence des participants.

La commission urbanisme s'est réunie fin août.

Deux points ont été abordés :

- Le recensement des friches - Travail coordonné à l'échelle du pays lédonien - l'objectif de ce travail est d'évaluer les potentialités foncières sans nouvelle artificialisation des sols ;
- Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) : La phase diagnostic se termine. L'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) va prochainement commencer.

. Bureau de la CCBHS (Communauté de Communes Bresse Haute Seille):

Discussion autour du FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes), subvention Mi-s'tembre, l'organisation interne des pôles d'activité de la CCBHS va être revue pour plus d'efficacité.

Syndicats intercommunaux :

Sans objet

Informations diverses :

Cartes jeunes

La distribution des Cartes Jeunes se fera le **samedi 12 septembre de 10h00 à 12 h00.**

Repas communal

Le repas aura lieu le samedi 12 septembre.

Orange :

Suite aux différentes cyberattaques, Orange nous a contacté pour nous fournir une box plus sécurisée (version Live box 7). Il faut obligatoirement qu'elle soit rattachée par sécurité à un téléphone portable, c'est celui de la maire qui est donné. Une partie de son abonnement sera prélevé sur le compte de la mairie. Voir la réelle incidence financière.

Catastrophes naturelles :

Cette année encore, notre département a connu une situation hydrologique marquée par une nouvelle période de sécheresse significative, susceptible d'avoir provoqué ou aggravé des dommages sur les immeubles publics ou privés.

En cas d'observation de dégâts sur le bâti liés à la sécheresse, la mairie vous invite à envoyer un courrier explicatif avec vos coordonnées sur papier libre et à joindre des photos.

Prochain conseil municipal le mardi 13 octobre 2026 à 20h00